Agence Locale de l'Energie et du Climat

Alec OUEST ESSONNE

GUIDE DES AIDES RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EDITION OCTOBRE 2023

LOGEMENT INDIVIDUEL

Le récapitulatif des aides financières pour vos travaux de rénovation énergétique en Ouest Essonne

Comment utiliser ce guide ?

Pas facile de s'y retrouver dans la jungle des aides ! Mais ce guide est là pour vous aider. Commencez par trouver votre revenu fiscal de référence indiqué sur votre dernier avis d'impôts pour connaître votre couleur de catégorie de ressources et les aides associées.

NOMBRE DE PERSONNES DANS LE LOGEMENT	BLEU	JAUNE	VIOLET	ROSE
1	< 22 461 €	< 27 343 €	< 38 184 €	> 38 184 €
2	< 32 967 €	< 40 130 €	< 56 130 €	> 56 130 €
3	< 39 591 €	< 48 197 €	< 67 585 €	> 67 585 €
4	< 46 226 €	< 56 277 €	< 79 041 €	> 79 041 €
5	< 52 886 €	< 64 380 €	< 90 496 €	> 90 496 €
par pers. supp.	6 650 €	8 097 €	11 455 €	11 455 €

	BLEU ou JAUNE	VIOLET	ROSE
Les primes travaux par travaux	CEE + MaPrimeRénov' + Prime éco-logis 91 – Travaux essentiels	CEE + MaPrimeRénov'	CEE
ou			
Les primes rénovation globale	CEE TH164 + MaPrimeRénov' Sérénité + Prime éco-logis 91 – Gros Travaux	CEE TH164 + MaPrimeRénov' Réno globale + Prime éco-logis 91 – Gros Travaux	
+			
Les autres aides sous conditions	Aide à la conversion; Eco-PTZ (Éco-prêt 0 % – Pour la rénovation énergétique de l'habitat)	Exonération taxe foncière	Aide du PNR

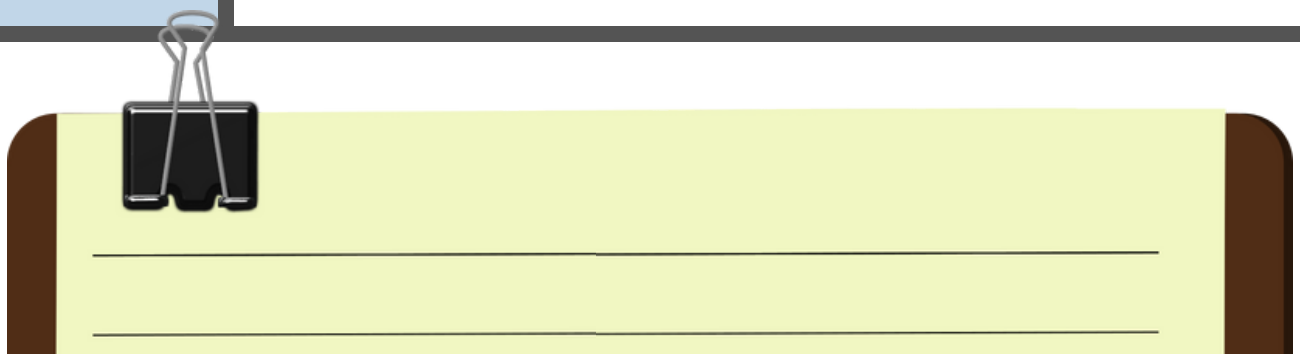

Les Certificats d'Économie d'Énergie

Une prime des fournisseurs d'énergie

Selon le principe du pollueur-payeur, les vendeurs d'énergie sont obligés par l'Etat de lui fournir des Certificats d'Economie d'Energie (CEE), preuves qu'ils ont incité aux économies d'énergie. S'ils ne le font pas, ils reçoivent des pénalités.

Pour obtenir ces CEE, les vendeurs d'énergie donnent aux particuliers effectuant des travaux de rénovation énergétique (réalisés par un professionnel) des primes énergie en échange de leurs factures de travaux. Il suffit pour cela de faire la demande auprès du site internet du fournisseur de son choix.

Démarches

- Faire une demande avant signature du devis
- Recevoir une lettre d'engagement par mail
- Signer le devis et réaliser les travaux
- Envoyer le dossier complet
- Recevoir la prime

Dossier complet

- Le devis
- La facture acquittée
- Le certificat RGE de l'artisan
- L'attestation sur l'honneur de l'artisan
- L'avis d'impôts pour ménages bleu ou jaune

Montants indicatifs disponibles en page 7

Rénovation Globale

En cas de rénovation ambitieuse, générant un gain énergétique supérieur à 55%, validé par un audit, un financement basé sur le GWh économisé existe aussi chez certains fournisseurs

TH-164

nr-pro.fr

Pour s'y retrouver le comparateur indépendant nr-pro.fr recense les montants proposés par certains fournisseurs

Ma Prime Renov'

Une aide de l'Agence Nationale de l'Habitat

Depuis 2020 l'état à mis en place MaPrimeRenov' en remplacement du crédit d'impôt à destination des propriétaires occupants (hors SCI) et des bailleurs souhaitant entreprendre des travaux de rénovation pour des logements de plus de 15 ans.

CETTE PRIME SE DIVISE EN 2 FORMATS :

Travaux par travaux		Rénovation performante
Pas de gain énergétique minimum		Gain énergétique minimum de 35 ou 55%
Prime par travaux		Prime Globale
Montant basé sur les travaux et le revenu		Montant basé sur le revenu
Pas d'audit necessaire		Necessite la réalisation d'un audit
Montants disponibles en page 5		Montant détaillés juste ici

OU

Constituez votre dossier sur maprimerenov.gouv.fr

- Votre pièce d'identité.
- Votre dernier avis d'imposition,
- Le ou les devis pour les travaux de rénovation prévus.
- Votre RIB
- Votre taxe foncière ou justificatif de acte de vente ou un appel de fonds du syndic de copropriété.
- Le rapport de l'audit si rénovation performante

Pour toute question concernant votre votre prime, contactez directement MaPrimeRenov'

0 808 800 700 Service gratuit + prix appel

MaPrimeRénov' Sérénité

Un opérateur-conseil ANAH vous accompagne dans toutes vos démarches concernant votre projet de rénovation énergétique :

- il réalise un diagnostic énergétique prescrivant les travaux à réaliser.
- il vous aide à monter vos dossiers d'aides financières.

Si vos travaux permettent un gain énergétique d'au moins 35%, vous bénéficiez de la prime suivante :

- **65%** des travaux HT pour les BLEU (22 750€ max)
- **50%** des travaux HT pour les JAUNE (17 500€ max)

S'inscrire sur monprojet.anah.gouv.fr et prendre rendez-vous avec l'un des quatre opérateurs-conseil ANAH suivants :

- AUFJ – Architecture urbanisme Fiumani-Jacquemot, 01 48 33 90 99
- Citémétrie, 01 53 91 03 07
- Copro Diag, 0805 030 066
- Soliha Yvelines Essonne, 01 60 78 17 11 (opérateur de l'OPAH sur Paris Saclay)

Attention, ce programme n'est pas cumulable avec Ma Prime Renov'.
Montants valables jusqu'au 31/12/2023

MaPrimeRénov' Réno globale

Si vos travaux permettent un gain énergétique d'au moins 55%, validés par un audit énergétique, vous bénéficiez de la prime suivante :

- **10 000€** pour les VIOLET
- **5 000€** pour les ROSE

Jusqu'à **1 500€** de bonus sortie de passoire énergétique (étiquette F ou G)

+

Jusqu'à **500€** d'aide à l'audit énergétique

Jusqu'à **1 500€** de bonus Bâtiment Basse Consommation (étiquette A ou B)

Plus de détails en page suivante

	TRAVAUX	MA PRIME RENOV' BLEU	MA PRIME RENOV' JAUNE	MA PRIME RENOV' VIOLET	MA PRIME RENOV' ROSE	LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE BLEU ET JAUNE	LES CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE VIOLET ET ROSE
Isolation	Isolation des planchers bas	0€	0€	0€	0€	7 à 10€/m²	
	Isolation des combles perdus						
	Isolation des rampants de toiture	25€/m²	20€/m²	15€/m²	0€		
	Isolation des murs par l'intérieur						
	Isolation des murs par l'extérieur	75€/m²*	60€/m²*	40€/m²*	0€		
	Fenêtres, porte fenêtres, velux, ...	100€* /fenêtre	80€* /fenêtre	40€* /fenêtre	0€	30 à 60€/fenêtre	
Chauffage	Chaudière à granulés de bois	10 000€	8 000€	4 000€	0€	4 000€*	2 500€*
	Pompe à chaleur air/eau ou hybride	4 000€	3 000€	2 000€	0€		
	Chaudière gaz à très haute performance énergétique	0€	0€	0€	0€	200€	
	Système solaire combiné (SSC) ou PAC eau/eau	10 000€	8 000€	4 000€	0€	5 000€*	
	Poêle à bûches	2 500€	2 000€	1 000€	0€	200€	
	Poêle à granulés	2 500€	2 000€	1 500€	0€		
	Foyer fermé, insert, à bûches ou à granulés	2 500€	1 500€	800€	0€		
Equipements	Chauffe-eau solaire individuel	4 000€	3 000€	2 000€	0€	125€	
	Chauffe-eau thermodynamique	1 200€	800€	400€	0€	80€	
	Ventilation simple flux hygro	0€	0€	0€	0€	250€	
	Ventilation double flux	3 500€	2 500€	2 000€	0€		
Autres	Audit énergétique	500€	400€	300€	0€		
	Dépose d'une cuve à fioul	1 200€	800€	400€	0€		
	Bonus BBC ou sortie de passoire	1500€	1500€	1000€	500€		

*aide limitée à 100m² maximum
*seulement si en remplacement de simple vitrage
*si en remplacement d'un chauffage gaz ou fioul

Les montants des CEE peuvent varier en fonction du vendeur d'énergie choisi et sont susceptible d'être modifiés.

La prime éco-logis 91

Une prime du département

Travaux essentiels

- Etre propriétaire occupant
- Etre BLEU ou JAUNE
- Faire au moins 5000€ HT de travaux éligibles

→ **800€** de prime

Dans la limite d'une prime par foyer

OU

Gros Travaux

- Etre propriétaire occupant d'une maison de plus de 15 ans
- Avoir réalisé un audit justifiant au moins 35% de gain énergétique

→ 20% des travaux HT pour les BLEU (4 000€ max)

→ 15% des travaux HT pour les JAUNE (3 000€ max)

→ 10% des travaux HT pour les VIOLET et ROSE (2 000€ max)

Avant le démarrage des travaux

Demande à faire sur demarches.essonne.fr
rubrique cadre de vie environnement

Devis, certificat RGE de l'artisan, taxe foncière, justificatif de domicile, RIB et avis d'impôts (pour les ménages jaunes et bleus).

Aide Audit et AMO

- Télécharger votre dossier sur renover-malin.fr (rubriques des aides)
- Remplir et faire signer le dossier avec votre Accompagnateur Rénov' (Conseillers de l'ALEC)
- Envoyer le dossier complet avant la réalisation de l'audit

200€ d'aide pour la réalisation d'un audit énergétique

50% du coût de l'AMO jusqu'à 1 200€

Les chaudières bois et l'installation d'un poêle à bois ou à granulés sont exclus de la nouvelle PEL91. Pour le bois, seul le remplacement d'un foyer ouvert par un foyer fermé ou un insert (explicité sur le devis) est éligible.

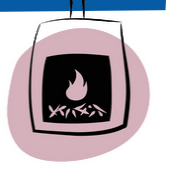

Aide à la conversion

Une prime de la région Ile de France

Les propriétaires occupants remplaçant un appareil de chauffage au bois, fioul ou charbon datant d'avant 2002 par :

Une Pompe à chaleur ou chauffe-eau thermodynamique autre que air/air

Un appareil solaire thermique

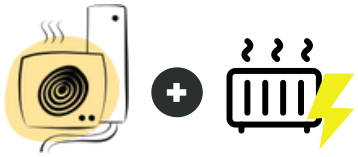

Une association de ces équipements à un chauffage électrique

La prime est de 1 000€ et cumulable avec les autres aides.

Un bonus de 500€ peut-être accordé pour certaines communes

Dossier à remplir sur www.iledefrance.fr/renouvellement-des-chauffages-au-fuel-au-bois-ou-au-charbon à partir de la facture du nouvel appareil.

L'Éco Prêt à Taux Zéro

Un prêt proposé par les banques

L'éco-prêt à taux zéro (éco-PTZ) est un prêt à taux d'intérêt nul permettant de financer des travaux de rénovation énergétique d'une résidence principale

Les conditions

Tous les propriétaires, occupant ou bailleur peuvent en bénéficier sans condition de ressources

Votre logement a plus de 2 ans et doit être votre résidence principale ou celle de votre locataire

Les travaux doivent être réalisés par une entreprise bénéficiant du label RGE

Les avantages

Un prêt sans frais de dossier et à taux zéro ; les intérêts sont pris en charge par l'État

Vous bénéficier d'une enveloppe dont le plafond dépend des travaux réalisés :

7 000 € pour les fenêtres seules
15 000 € pour un poste de travaux
25 000 € pour deux postes de travaux
30 000 € pour trois postes de travaux
50 000 € pour une rénovation globale

Remboursable en 20 ans maximum

S'adresser à une banque munis des formulaires d'emprunt "emprunteur" et "entreprise" et des devis (formulaires disponibles sur https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F19905)

D'autres prêt sont disponibles à des taux avantageux comme le prêt amélioration de la performance énergétique d'ActionLogement

Autres aides locales

Pour les quelques communes concernés

Exonération de taxe foncière

Les propriétaires, occupants ou bailleurs, réalisant des travaux de rénovation énergétique d'au moins 10 000€ (hors main d'œuvre) peuvent bénéficiez d'une exonération de 50% à 100% de la part communale de la taxe foncière pendant 3 à 5 ans.

Se renseigner auprès du centre des impôts fonciers le plus proche

Aide du PNR du Gâtinais

Les propriétaires occupants, réalisant des travaux de rénovation globale au sein du PNR du Gâtinais peuvent prétendre jusqu'à 12 000€ de subventions supplémentaires.

Pour en savoir plus, prendre directement contact avec le PNR sur :
www.parc-gatinais-francais.fr/service-daccompagnement-a-la-renovation-energetique-du-parc/
ou par téléphone au 01 64 98 11 79.

Communes concernées sur l'Ouest Essonne : Bouville, Valpuiseaux, Puiselet-le-Marais, Le Forêt-Sainte-Croix, Brouy, Champmotteux

L'annuaire essonnien de la Rénovation

Renover-malin.fr est la plateforme de la rénovation énergétique du département.

Vous y trouverez :

- Un annuaire d'artisans RGE
- Des aides et astuces
- L'actualité de la rénovation

Frise chronologique des aides

Dans quel ordre demander les principales aides

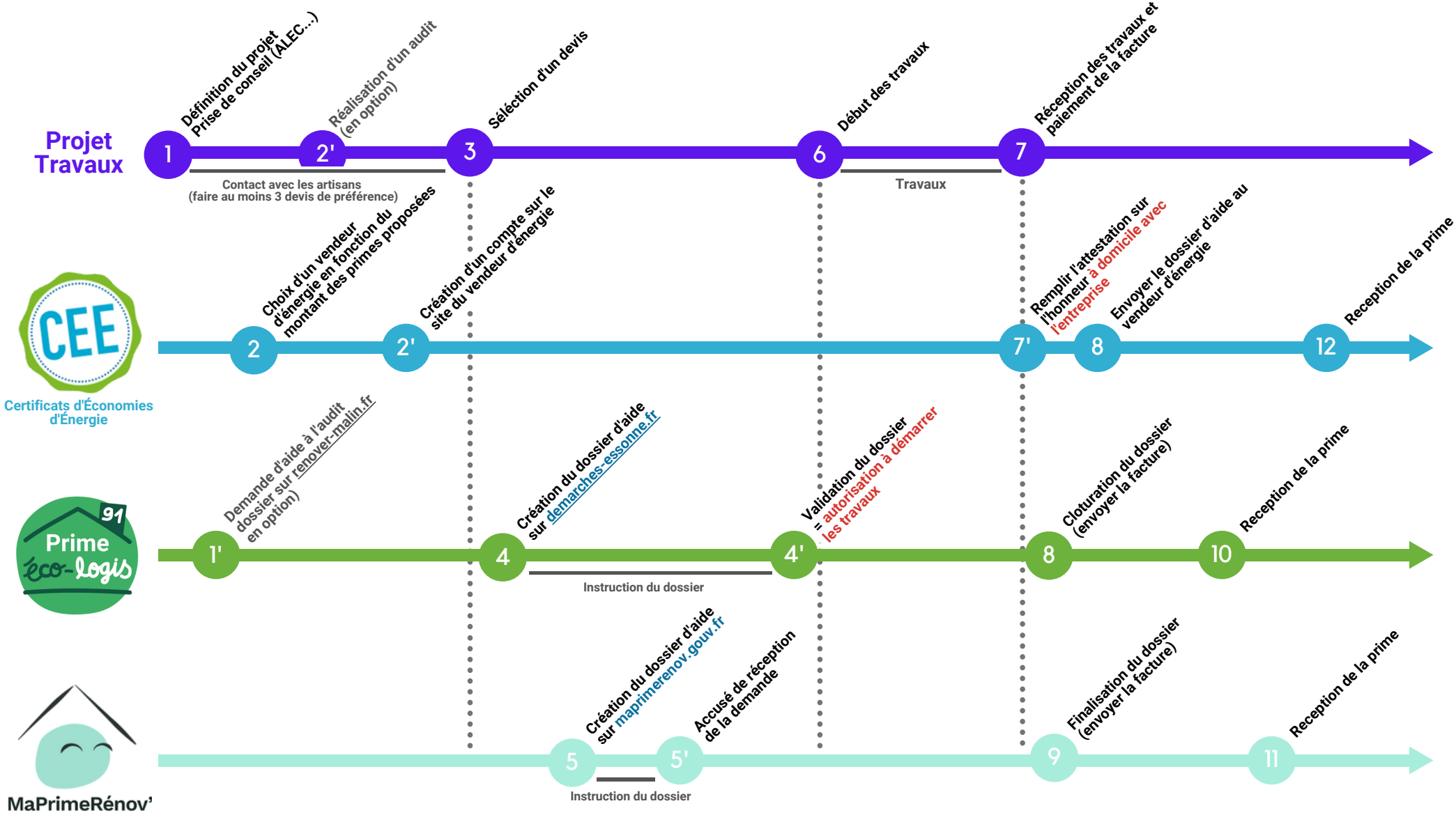

Agence Locale de l'Energie et du Climat

Alec OUEST ESSONNE

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Agence Locale de l'Energie et du Climat Ouest Essonne fournit aux particuliers souhaitant réaliser des travaux de rénovation énergétique un conseil technique et financier, neutre, indépendant et gratuit.

COMMENT ET POURQUOI NOUS CONTACTER ?

Vous avez un projet de rénovation globale ? Vous avez besoin de conseils sur les techniques, les matériaux, les modes de chauffage ? Ou tout simplement vous ne savez pas par où commencer ?

Vous pouvez contacter un conseiller info-énergie :
- au 01 60 19 10 95 du lundi au vendredi, sauf le jeudi, de 9h30 à 17h30.
- ou via notre formulaire sur alec-ouest-essonne.fr (rubrique Prendre contact)

Nous pourrons vous recevoir sur rendez-vous à Palaiseau, Etampes, Dourdan ou Briis-sous-Forges.

Retrouvez ces informations et bien d'autres sur le site internet de l'agence : alec-ouest-essonne.fr

AGGLO Etampois Sud-Essonne www.caese.fr

ccdh Communauté de Communes Dourdannais en Hurepoix

PARIS SACLAY Communauté d'agglomération

Communauté de Communes du PAYS de LIMOURS

France Rénov' Le service public pour mieux rénover mon habitat

Agence nationale de l'habitat Anah

Essonne TERRE D'AVENIRS